



ÉLECTIONS IRSN CE, DP 2017 - 2020

Le Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise
de la CFE-CGC vous propose

Améliorer
l'Accord
d'Entreprise

La CFE-CGC obtiendra à l'IRSN, avec le poids de vos suffrages :

- Respect du cadrage de la Rémunération Moyenne du Personnel en Place (RMPP) également pour les cadres (Ex : 1,7 % au lieu de 1,6 % en 2017)
- Compléments pour tous hors cadrage de Bercy
 - Augmentation de la prime d'intéressement (2 % → 4 % de la Masse Salariale à terme) : + **1000 €/an en moyenne**
 - Abondement de l'intéressement sur PEE ou PERCO : + **100 % abondés**
 - Prime uniforme sur le PERCO ouvert à tous les salariés : **200 €/an**
 - Garantie individuelle de pouvoir d'achat (compensation zones tendues)
- Amélioration de la Qualité de Vie au Travail
- Droit à la déconnexion : une vie en dehors du travail

Le **+** syndical

COMPLÉMENTS de REVENUS
et QUALITÉ de VIE au TRAVAIL

C'est possible, la CFE-CGC a déjà obtenu à l'IRSN dans ces domaines :

- Premier accord d'intéressement signé
- Monétisation du compte épargne temps (CET)
- Plans abondés d'épargne entreprise et retraite collectif (PEE et PERCO)
- Dispositif de retraite surcomplémentaire (ARIAL)
- Prime d'intéressement majorée grâce aux indicateurs bonus CFE-CGC
- Horaires variables, télétravail et travail exceptionnel hors site

Financement des activités sociales du CE à hauteur de
1,65 % de nos salaires (1,5 M€/an)

Le **+** syndical

+ 20 % à terme de participation
50 % solidaire, 50 % pour tous

La CFE-CGC obtiendra selon vos suffrages :

- Par la réduction des frais de fonctionnement du CE (500 k€/an !) qui amputent les prestations redistribuées
- Par la simplification des réglementations et procédures complexes
- **Une moitié pour la solidarité** et l'aide (principes actuels simplifiés)
- **L'autre moitié sans critères discriminants** : 125 €/an à chaque salarié pour la Mutuelle, prestations sans Taux IRSN de Participation (vols secs, rentrée scolaire...), autonomie étendue des CLAS (activités locales), participation libérée aux activités sportives et culturelles pour les salariés et leur famille

Redéfinir la
politique des
activités sociales et
culturelles du CE

Le SICTAM CFE-CGC, seul syndicat qui progresse à chaque élection
Le choix pertinent pour défendre vos intérêts à l'IRSN

Plus de détails ➡ <http://cfecgcirsn.fr/>





ÉLECTIONS IRSN CE, DP 2017 - 2020

Le Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise
de la CFE-CGC vous propose

Renforcer
notre
mutuelle

Financement de la Mutuelle par l'IRSN (1,5 M€/an)
et actuellement une cotisation prélevée aux salariés (0,4 M€/an)

La CFE-CGC obtiendra à l'IRSN, avec le poids de vos suffrages :

- Cotisation salariée à moitié remboursée par le CE : **125 €/an par salarié**
- Fonds santé accessible à tous (sans critère discriminant de revenus)

Le **+** syndical

PRISE en CHARGE par le CE de 50 %
de la COTISATION prélevée aux SALARIÉS

C'est possible, la CFE-CGC a déjà défendu à l'IRSN :

- Mutuelle familiale (couvrant enfants et conjoint < 2/3 SMIC)
- Gestion paritaire (Direction, OS) assurant un suivi optimisé du régime
- Cotisation prélevée homogène (actuellement 20,83 € /mois par salarié)
- Fonds santé (aide ponctuelle aux dépenses de santé peu remboursées)

La **représentativité syndicale** est mesurée dans l'entreprise au **1^{er} tour des élections CE** :

- > 10 % des voix = syndicat représentatif, appelé à négocier
- > 30 % des voix = syndicat représentatif, peut valider seul un accord minoritaire
- > 50 % des voix = syndicats majoritaires, peuvent s'opposer ensemble (majorité des syndicats) à l'application de tout accord

Ex : l'accord grille cadre signé par la CFE-CGC (et CFTC) en 2009, non validé suite à l'opposition des autres syndicats

Donner du poids à
votre syndicat

MAJORITÉ souvent SILENCIEUSE
Ne laissez pas les autres **DÉCIDER** à votre place :
VOTEZ pour les listes CFE-CGC

Le SICTAM
CFE-CGC

- Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise (SICTAM)
- Affilié à la CFE-CGC, Confédération Française de l'Encadrement, Confédération Générale des Cadres, créée en 1944 après les grandes centrales ouvrières
- S'étend en 1981 à tout le personnel d'encadrement et plus globalement aux salariés assurant des responsabilités étendues dans l'entreprise : Ingénieurs, cadres, techniciens, quel que soit leur métier technique ou administratif, qui partagent nos valeurs de responsabilité, d'initiative et d'engagement
- À l'IRSN, le SICTAM représente tous les salariés

Le SICTAM CFE-CGC, seul syndicat qui progresse à chaque élection
Le choix pertinent pour défendre vos intérêts à l'IRSN

Plus de détails ➡ <http://cfecgcirsn.fr/>

